

**SYNDICAT MIXTE
De l'ŒUF DE LA RIMARDE ET
DE L'ESSONNE**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL
Du 13 Octobre 2025**

Le Conseil Syndical s'est réuni le 8 Octobre 2025 à 10h00 à Estouy, en l'absence du quorum, Monsieur le Président a reconvoqué l'assemblée délibérante le 13 Octobre 2025 à 9h30 à Estouy (la délibération est adoptée sans l'obligation du quorum).

Délégués titulaires présents : Monsieur le Président Anne-Jacques de BOUVILLE

Communauté de Communes de la Forêt :

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret :

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. PILLETTE, GAINVILLE, RICHEL, RIVIERE, COULON, CRISSA

Communauté de Communes du Pithiverais :

Délégués suppléants présents :

Communauté de Communes de la Forêt :

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret :

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais :

Communauté de Communes du Pithiverais : Mme ROBILLARD

Délégués titulaires absents excusés :

Communauté de Communes de la Forêt : M. BEAUVALET, Mme IVALDI, MM. TESTA, DAUVILLIER, HARDOUIN, FONTVERNE.

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : MM. GOUT, CHACHIGNON, Mme DUPRE, MM. BOURGEOIS, CHANTEAU, BRISSON

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : Mme BELOIEL, MM. MURAT, GUERTON, Mme DEFROMERIE, MM. DESBOIS, GEORGES, COURTOIS, BERTHELOT, Mme RAUTURIER, MM. BREDONTIOT, BARRIER, DELAPLANCHE, Mme LESSEUR, MM. VOLKRINGER, DUAULT.

Communauté de Communes du Pithiverais : Mme BARRAULT, MM. BERTHIER, BOUARD, PERON, BARJONET, COLMAN, DAUDIER, VICECONTI, Marc GROSSIER, GUERINET, Mme COQUIL, MM. GRILLERE, MONCEAU, BROSE, LANGUILLE, DOUILLET, Mme SERGENT, MM. PALLU, HUTTEAU

Délégués suppléants absents excusés :

Communauté de Communes de la Forêt : MM. DETROIT, DENIS, Mme BAUDU, M. ROBERT, Mme HERVOUET.

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : MM. LEBRET, BESNARD, MPNCEAU, DA SILVA, LOISEAU.

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. EUVRARD, BARBERON, BERARD, LEROY, LESSEUR, BRUNHES, BLONDEAU, ROUSSEAU, LALUQUE, GUERTON, BREUILLARD, GIRARD, BAUER, Mme MASURE, MM. SUTTIN, MANGEANT, PROFFIT, DA SILVA, ARCHENAUT, CAILLARD, NICOLLE, Mme LEVY.

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. PERRIER, ROCHER, BOBET, Mmes GASTELIER, VALLOIS, M. LEGRAND, Mme MERCIER, MM. Benoît GROSSIER, VINCENT, Mme PAILLOUX, M. YOYOTTE, Mme POINCLOUX, MM. SOUILAH, LAIZEAU, MOUSSINET, ALLIMONIER, TRANSON, DURAND.

Assistaient également à la réunion :

Emmanuel CAMPLO : chargé de mission

Lucie RIAnt MARCHAND : secrétaire/comptable

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du Conseil Syndical le 30 Septembre 2025.
- Délibérations à prendre.
- Vie syndicale.
- Questions diverses.

Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 30 Septembre 2025

Après sollicitation des délégués par le Président, aucune remarque n'est formulée. Le Président soumet le compte-rendu à l'approbation de l'assemblée. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Délibérations prises

- ❖ RIFSEEP (régime indemnitaire) ajout de la catégorie B. (retirer en début de séance car elle passera en CST du CDG45 le 20 Novembre 2025).
- ❖ Mise en place du télétravail. (Délibération adoptée sans l'obligation du quorum).
- ❖ Recours à l'apprentissage (Délibération adoptée sans l'obligation du quorum).
- ❖ Décision modificative au budget du chapitre 011 Charges à caractère général vers le chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés. (Délibération adoptée sans l'obligation du quorum).
- ❖ Attribution et demande de subventions pour le lancement de l'étude DIG et modélisation. (Délibération adoptée sans l'obligation du quorum).

Vie Syndicale et questions diverses

- Monsieur BARRIER indique qu'il serait souhaitable de modifier dans un futur programme de travaux la banquette au niveau du lavoir de la Nerville afin que l'eau passe au pied du lavoir.
- Monsieur PILETTE signale que les vannes du moulin de Buisseau sont fortement dégradées. L'intégralité du débit passe dans le bras de décharge et le bras usinier n'est plus alimenté.
- Monsieur CAMPLO rappelle que l'entretien des ouvrages est à la charge des propriétaires des moulins et que le SMORE ne saurait s'y substituer qu'en cas de désordre important ou de mise en péril.
- Monsieur GAINVILLE (délégué titulaire de Dimancheville) souhaite faire part d'une donation à la commune par la famille propriétaire du Moulin Dimancheville, pour environ 3,7 ha. Celle-ci est en cours chez le Notaire. Par la suite la commune souhaite signer une convention de gestion avec le SMORE.
- Monsieur RICHET (délégué titulaire de la commune d'Echilleuses) souhaite faire part de son constat de dégradation important du pont SNCF situé sur la commune de Briarres sur Essonne. Il signale que par défaut d'entretien des arbres poussent sur le pont, ce qui entraîne un risque fort de chutes de pierres dans l'Essonne. Il signale par ailleurs qu'une chaîne a été mise en place par les services de la CCPG sur le chemin d'accès du sentier pédagogique du Moulin de Châtillon pour en interdire l'accès aux visiteurs. Par ce fait, l'accès au sentier pédagogique et à l'observatoire mis en place par le SMORE est impossible.

Renseignement pris auprès de la CCPG, l'objectif était d'interdire l'accès aux véhicules des visiteurs qui pouvaient être tentés de se stationner à l'arrière du moulin. La chaîne a par ailleurs été retirée par la commune d'Ondreville sur Essonne, propriétaire du terrain. Le dispositif devra être revu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

Le Président

Anne-Jacques de BOUVILLE